

CAP HÉBERGEMENT TOURISTIQUE POUR TOUS

STRUCTURES LÉGÈRES D'HÉBERGEMENT EN PLEIN AIR - Type « Abricyclo »

Les dossiers présentés au titre du « CAP Hébergement Touristique pour Tous » seront appréciés au regard des critères ci-dessous et de la qualité du projet.



POUR QUI ?

Bénéficiaires

- Très petite entreprise (TPE), petite ou moyenne entreprise (PME) inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et immatriculée au Centre de Formalités des entreprises concerné (CFE)
- Société Civile Immobilière (SCI) adossée à une société d'exploitation détenant plus de 50 % des parts de la SCI
- Association type loi 1901
- Etablissement public ou collectivité territoriale

Important : Pour déposer une demande de subvention, le siège social doit obligatoirement être domicilié en région Centre-Val de Loire

Types d'hébergements

Structures légères d'hébergement type « Abricyclo »
(hormis les mobile-home)

LES CRITÈRES OBLIGATOIRES DEVANT ÊTRE SATISFAITS APRÈS TRAVAUX

La ou les structure(s) légère(s) d'hébergement doi(vent)t être installée(s) dans :

- Un camping ou un parc résidentiel de loisirs classé « tourisme » deux étoiles minimum
- OU**
- Un établissement agréé du tourisme social et solidaire ou classé tourisme pour les villages-vacances
 - Avoir une capacité de 2 à 6 personnes par structure
 - Proposer la location à la nuitée
 - Être ouvert 6 mois/an minimum
 - Adhérer à la Place de Marché Régionale et/ou être commercialisé par Internet

Renseignements en cliquant sur le logo suivant :



L'établissement accueillant la ou les structure(s) légère(s) d'hébergement doivent :

- Adhérer à la marque « Accueil Vélo »

Renseignements en cliquant sur le logo suivant :






Si l'établissement souhaite accueillir des randonneurs équestres, possibilité de solliciter un second label « Cheval Etape » auprès de la Fédération Française d'Équitation.

Renseignements en cliquant sur le logo suivant :



COMMENT LA RÉGION PEUT-ELLE M'ACCOMPAGNER ?

J'AI UN PROJET JE PEUX SOLLICITER	De création de mon établissement UNE AIDE SIMPLIFIÉE						
PROJETS AIDÉS	<p>Création de structure(s) légère(s) d'hébergement dédiée(s) à l'accueil des « randonneurs »</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui répondent aux besoins essentiels des randonneurs : aires de stationnement pour vélo, stations de gonflage, de lavage et de réparation, bornes de recharge accélérée pour les Vélos à Assistance Electrique (VAE), points d'eau, installations dédiées à la randonnée équestre, sanitaires mutualisés... - qui privilégient l'utilisation de matériaux durables (bois normalisé Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), éco matériaux, éléments recyclables ...) et qui font appel à des solutions techniques innovantes (alimentation électrique par panneaux solaires...), - qui sont implantées dans un environnement paysager agréable et sonore apaisé. <p>Exemples :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p><i>Camping La Gâtine de Bléré (37)</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><i>Camping de Saint-Père-Sur-Loire (45)</i></p> </div> </div>						
DÉPENSES ÉLIGIBLES	<p>Dépenses en investissement liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Aux frais d'accompagnement au montage de projet <input checked="" type="checkbox"/> Aux frais d'acquisition, de construction et de montage de(s) structure(s) légère(s) d'hébergement <input checked="" type="checkbox"/> A la création d'équipements et de services liés à ces structures 						
CALCUL DE L'AIDE RÉGIONALE	<p>La subvention est calculée en fonction du nombre de structure(s) légère(s) d'hébergement et du coût de l'installation :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Type d'hébergement</th> <th style="text-align: center;">Subvention</th> <th style="text-align: center;">Aide régionale maximale par projet *</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Hébergement léger pour itinérants</td> <td style="text-align: center;">2 000 € par hébergement</td> <td style="text-align: center;">10 000 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>* Le taux de financement régional est plafonné par projet à hauteur de 30% du coût de l'installation, acquisition comprise.</small></p>	Type d'hébergement	Subvention	Aide régionale maximale par projet *	Hébergement léger pour itinérants	2 000 € par hébergement	10 000 €
Type d'hébergement	Subvention	Aide régionale maximale par projet *					
Hébergement léger pour itinérants	2 000 € par hébergement	10 000 €					
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Le montant du projet doit être supérieur à 10 000 € HT ou TTC si non récupération de la TVA <input checked="" type="checkbox"/> L'aide régionale ne peut pas être cumulée avec une autre aide de la Région sur le même projet d'hébergement <input checked="" type="checkbox"/> Pour chaque bénéficiaire, une nouvelle aide régionale est possible après un délai de 3 ans, et sous réserve que la précédente ait été soldée 						

UN BONUS POUR MON ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE	<p>Si mon établissement obtient un écolabel de niveau européen ou international, à l'issue des travaux :</p> <p style="text-align: center;">+ 5 000 €</p> <p style="text-align: center;">Exemples d'écolabels : Clef verte, Ecolabel européen, Green Globe</p> 
COMMENT CONSTITUER MON DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ?	
À QUEL MOMENT DÉPOSER MA DEMANDE ?	<p>Après avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Finalisé les phases de définition et de conception de mon projet <input checked="" type="checkbox"/> Créé la(les) structure(s) juridique(s) propriétaire/gestionnaire de l'établissement <input checked="" type="checkbox"/> Rassemblé l'ensemble des documents à fournir pour ma demande de subvention <p>Avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> D'engager les travaux (<i>aucun devis, bon de commande ou marché de travaux ne doit être validé avant le dépôt de ma demande de subvention</i>)
<p style="text-align: center;">PRINCIPAUX DOCUMENTS À FOURNIR</p> <p><i>Liste non exhaustive, la liste complète figurant dans le formulaire de demande de subvention</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Plan de financement : le plan de financement doit intégrer toutes les dépenses relatives au projet afin que la Région puisse étudier s'il est conforme à son dispositif. La répartition entre les dépenses éligibles et les dépenses inéligibles sera déterminée par la Région lors de la phase d'instruction. La Région se réserve le droit de demander les devis pour vérification. Les informations déclarées dans le plan de financement vous engagent et sont considérées fermes et définitives. La Région instruira votre demande sur cette base. <input checked="" type="checkbox"/> Plans : plan de situation, plan de façade et plan des pièces avec les aménagements prévus <input checked="" type="checkbox"/> Extrait Kbis de moins de 6 mois pour les TPE, PME et SCI <input checked="" type="checkbox"/> Avis de situation au répertoire SIRENE de moins de 6 mois pour les TPE, PME et SCI (<i>hormis pour les établissements publics et collectivités territoriales</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Statuts de la structure propriétaire de l'hébergement et de la structure gestionnaire si différente
OÙ REMPLIR MON DOSSIER ?	<p>Toutes les demandes de subvention se font sur le portail régional des aides en ligne à partir du formulaire suivant :</p> <p style="text-align: center;">34.5 – CAP HÉBERGEMENT - AIDE SIMPLIFIÉE</p>
DE QUELLES RESSOURCES PUIS-JE DISPOSER ?	
POUR ÊTRE CONSEILLÉ(E) DANS L'ÉLABORATION DE MON PROJET	<p>Je peux contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Pour des informations sur l'environnement touristique du projet : l'Agence Départementale du Tourisme de mon département ou l'Office de Tourisme de mon territoire
POUR RENSEIGNER MON DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION	<p>Je peux contacter la Direction du Tourisme de la Région Centre-Val de Loire :</p> <p style="text-align: center;">CAPHebergement@centrevalde Loire.fr</p>